

# MOUSTIQUE COMMUN (Culex pipiens pipiens)



Photo : André Lequet

couleur :	marron (grosso modo)	(RAPPEL : pour M.tigre :
ailes :	transparentes,	(ailes : noires
taille :	entre 5 et 15 mm.	(taille : 5 ou 6 mm max)

	<b>MOUSTIQUE TIGRE</b>	<b>MOUSTIQUE COMMUN</b>
Vol	lent, silencieux	en rapides zigzags, bourdonnant ( si femelles)
Lieux d'agressivité	à l'extérieur	principalement à l'extérieur
Pics d'agressivité	journée	nuit
Lieux de vie	Autour des maisons, urbain ou semi-urbain	Autour et dans maisons, urbain et rural
Gîtes de repos	extérieur (parfois à l'intérieur)	extérieur et intérieur
Cibles préférées des femelles	humains en zone urbaine	humains, animaux (oiseaux si choix !)
Ponte des oeufs	1 à 1 sur substrats humides inondables	en barquette de 200 ou 300, en surface de l'eau
Gîtes larvaires	petits, naturels ou artificiels	plutôt artificiels, de taille petite à moyenne

Qualité de l'eau	eau claire	eau polluée, riche en substances organiques
Œufs supportent dessiccation	oui	non
Survie en saison froide	diapause hivernale des oeufs	survie à l'état adulte

SOURCE : Avis du Comité Scientifique du HCB (Haut Conseil des Biotechnologies)  
du 31 mai 2017

# DÉMOUSTICATION :

## LIMITES et DANGERS

### Démoustication adulticide

Insecticide utilisé dans les pulvérisations : deltaméthrine en général

Rappelons qu'une telle démoustication est effectuée, sur demande de l'ARS, par l'opérateur public EID concerné, seulement en cas d'une infection suspectée ou avérée d'une personne par l'un des virus transmis par le moustique tigre.

Par précaution, le personnel chargé de la pulvérisation est équipé de combinaisons style cosmonaute ...

Son **action** est **limitée dans le temps**. Elle ne dure que quelques jours.

De plus cet insecticide **tue TOUS les insectes**, y compris les pollinisateurs comme les abeilles

## Recommandations de l'EID avant toute intervention



► rentrer chez soi et fermer les fenêtres donnant sur la voie publique au moment du passage de l'engin de traitement et les maintenir fermées pendant 1 heure après l'intervention.



► ne pas se tenir à proximité de l'engin ni s'exposer directement au nuage de pulvérisation.



► rentrer le linge, les jouets des enfants ou des aliments qui se trouveraient à l'extérieur au moment du passage du véhicule de traitement.



► éloigner ou rentrer les animaux (chiens, chats...) et protéger leur gamelle au moment du passage du véhicule de traitement.



► attendre 3 jours après le traitement pour consommer, après les avoir lavés, légumes et fruits du potager.

# DÉMOUSTICATION

## LIMITES ET DANGERS

### **Démoustication larvicide :**

Epanrages aériens en milieu naturel non habité du **bio-insecticide BTi**, seul autorisé en France à ce jour.

La bactérie BTi est fréquemment présente (sous forme de spores principalement) dans les sols, les gîtes à moustiques, les débris végétaux ou sur la surface des feuilles

Les **toxines de BTi provoquent la mort des larves de moustiques.**

### **Inoffensif pour la bio-diversité ?**

En Camargue, où les épanrages de ce produit sur les espaces naturels marécageux non habités sont fréquents depuis 2006, une étude scientifique a été menée en parallèle pour évaluer l'impact du produit (naturellement déjà présent en faible proportion dans la nature) sur la bio-diversité.

Mais le **BTi tue aussi** les larves **d'autres diptères** comme le chironome, un cousin (non piqueur !) des moustiques, inoffensif pour l'homme.

Conséquence dans la durée ?

**Résultats sans appel** : le BTi (via ses spores) se multiplie une fois dans le sédiment, ce qui n'affecte pas les moustiques mais affecte beaucoup son cousin le chironome (diminution de 30% à 80% des chironomes); ce chironome se situe en bas de la chaîne alimentaire, et est une espèce très nutritive pour les libellules ou les bébés hirondelles par exemple.

Par rapport aux zones non traitées par BTi, sur les zones traitées :

- **Libellules : population en diminution de moitié ;**
- **mortalité des oisillons hirondelles augmentée d'un tiers**

SOURCE : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/demoustication-epandages-insecticide-bti-ecosystems-camargue-27260.php4>

# PRÉDATEURS NATURELS DES MOUSTIQUES

## Quelques larvicides :

→ larves de libellules

→ têtards de plus de 3 semaines

→ poissons d'étangs ou bassins (gambusies par ex. ...)



## Quelques adulticides :



Libellule



grenouille ([aquarius-site.fr](http://aquarius-site.fr))



Gobe-mouches-gris



Hirondelle de fenêtre

(à gauche)



Martinet noir

([www.oiseaux.net](http://www.oiseaux.net))



Chauves-souris



Dessins du texte : F-X. Loiret

## **Voler avec ses mains :**

La **chauve-souris** appartient à l'ordre des Chiroptères (=«main-aile»)

L'aile de la chauve-souris est en fait une main avec voilure, le patagium.

## **« Voir avec ses oreilles »**

Nos chauves-souris quittent en général leur gîte au crépuscule. Elles s'orientent et chassent par **écholocalisation**, un système comparable au sonar.

## **Des insecticides naturels**

Toutes les chauves-souris d'Europe sont



## **insectivores.**

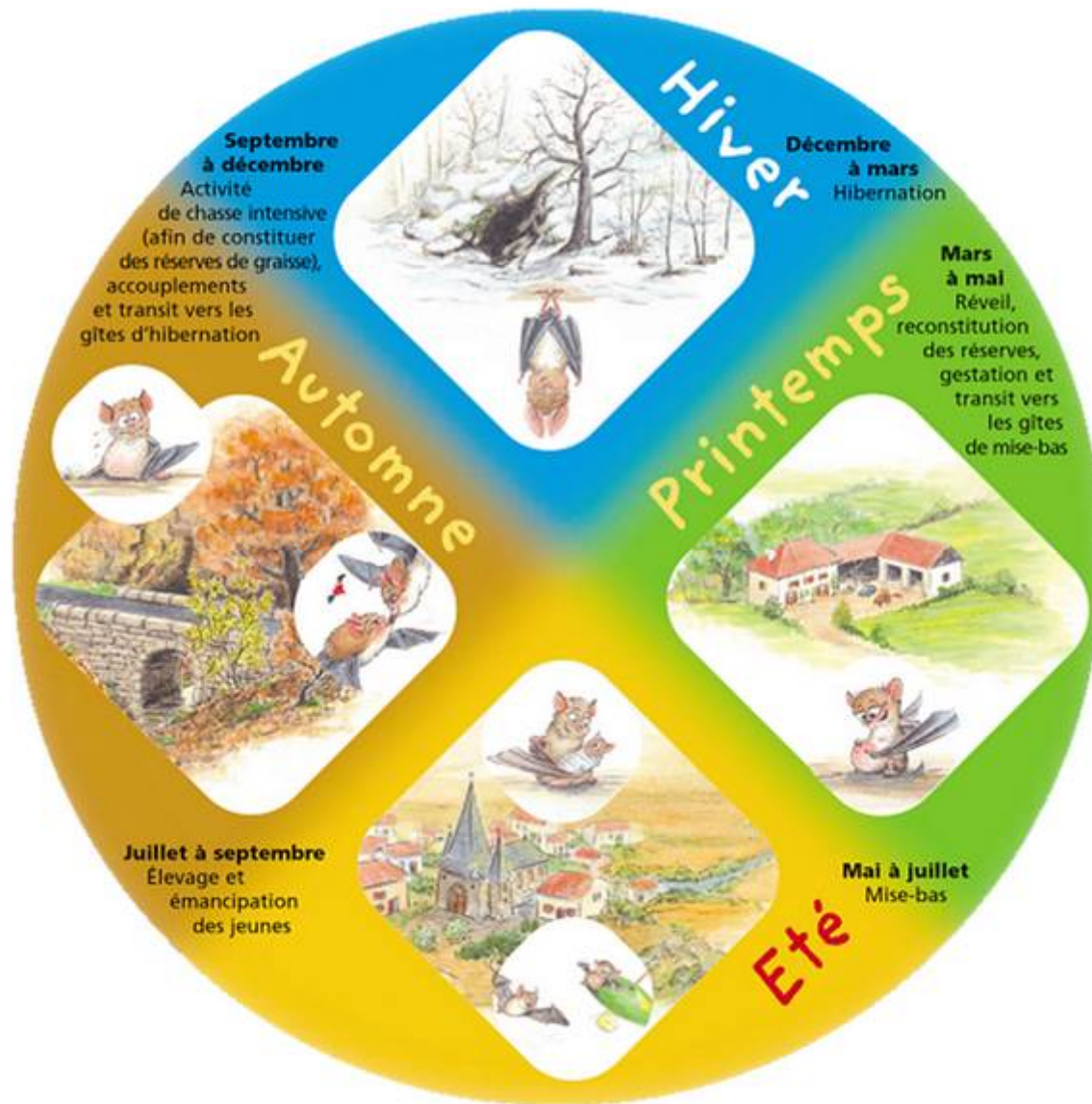
En une nuit, elles peuvent consommer de 1/3 à 1/2 de leur poids en insectes variés comme moustiques ou petits papillons de nuit.

## **Un cycle biologique lié aux saisons**

Les chauves-souris sont **très actives de fin mars à fin octobre**, (période d'activité des insectes dont elles se nourrissent)

Accouplement de fin août à octobre (avec ovulation et fécondation retardées au début du printemps).

**A partir d'avril, les femelles se regroupent en colonies** de 20 à plus de 250 dans les gîtes d'été. Mise bas entre fin mai et juillet, 1 petit par femelle



Les jeunes s'émancipent en août

## Protégées par la loi

En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi depuis 1976 (article L.411-1 du Code de l'Environnement).

Il est donc **interdit de les tuer**, mutiler, **capturer**, naturaliser, transporter, vendre, **acheter**.

## Chauves-souris menacées par :

→ disparition ou modification de leurs gîtes : rénovation bâtiments, ponts, fermeture de l'entrée de clochers, abattage d'arbres creux, éclairage excessif

→ transformation de leurs routes de vol et terrains de chasse  
réseau routier + dense, destruction de haies, disparition de zones humides

→ dérangements durant l'hibernation ou la reproduction,

→ produits chimiques : traitement charpentes, pesticides

→ mortalité directe : éoliennes, prédation par chat domestique,...

## Nuisances éventuelles

Les chauves-souris ne sont pas des rongeurs !

En Europe, elles ne sont pas « vampires » !!

Elles n'attaquent pas l'homme.

Ce sont des animaux sauvages : ne pas les toucher, elles peuvent mordre. Si nécessaire, (animal blessé), le prendre avec des gants de cuir épais et contacter SOS chauves-souris.

Leurs déjections constituent un bon engrais (100g pour 1L eau)...mais peuvent gêner, sur votre terrasse par exemple

# Pipistrelle de chez nous

(commune, pygmée ou de Kuhl)

La plus petite espèce d'Europe. ;  
corps entre 3,5 et 5 cms (queue comprise !)  
envergure : entre 18 et 23 cms  
poids : de 4 à 8g



SOURCE : <https://www.bretagne-vivante.org>

## Habitat

Espèce **anthropophile**, vit principalement dans : villages, villes, présente aussi dans parcs, jardins, forêts. Très opportuniste.

**gîtes** des colonies : fentes de rochers, fissures, arbres creux, nichoirs artificiels, habitations.

## Comportement

**Hibernation de la mi-novembre à mars**, dans grottes, caves, trous d'arbre ; nichoirs rarement occupés en hiver.

**En été**, recherche de **gîtes + chauds** pour élever les petits

## Régime alimentaire et terrains de chasse

**Exclusivement insectivore.**

vol rapide et zigzagant ; elle sélectionne et happe ses proies en vol. Elle peut chasser partout, du sol à la cime des arbres, **jusqu'à 1 ou 2 km de son gîte**, en forêt ou lisière, prairies, sur des points d'eau, et autour des lampadaires des villages !

-----  
Sources

<https://www.sfepm.org/chiropteres.htm>

<http://www.cen-mp.org/gcmp/>



# CONCLUSION

Où et comment installer des gîtes artificiels de printemps-été ?

- 1- Les pipistrelles se reposent tête en bas et se laissent tomber pour s'envoler
- 2- Les gîtes de printemps/été pour pipistrelles doivent offrir une température suffisante et relativement stable.

## GÎTES ARTIFICIELS

→ Les installer environ à 5 mètres du sol (minimum 3m), à l'abri des chats ou d'humains trop curieux. Hauteur suffisante également pour faciliter l'envol. Espace dégagé près du gîte et en dessous.

→ Exposition : sud-est, sud-ouest ou sud de préférence pour pipistrelles ; à l'abri des vents violents. Côté végétation (et non côté route)

→ espaces verts à proximité

NICHOIRS construits par l'association La Roue'flaquette

